

**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC- DES- PILES INC.**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**PROCÈS-VERBAL** de l’assemblée générale annuelle de l’Association des résidents du Lac-des-Piles inc. tenue le **dimanche 3 juillet 2016, à 9h00 au Centre communautaire Chanoine-Langevin à Ste-Flore.**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Présences:** 42 membres en règle.

**Présences conseil d’administration : (6)** Mmes Joan Hamel et Catherine Leduc. MM Éric Bergeron, Claude Leclerc, Pierre Marchand et M Steven Thompson.

**Invités :** Mme Nancy Déziel, conseillère municipale, district De la Rivière.

Mme Stéphanie Chabrun ou son représentant, Bassin versant du St-Maurice.

Mme Jessica Lavergne de la Ville de Shawinigan.

M. Éric Bergeron, président, souhaite la bienvenue à tous. L’assemblée de ce dimanche 3 juillet 2016 se compose de 42 membres en règle. Le quorum étant atteint, M. Marcel Genest propose l’ouverture de l’assemblée.

**AGA-16-07-03-01 OUVERTURE DE LA RÉUNION**

***Sur proposition de M. Marcel Genest secondé par M. Normand Matteau, la réunion est déclarée ouverte à 9h20***.

**Résolution AGA-16-07-03-01**, **adoptée à l’unanimité;**

**AGA-16-07-03-02** **LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

M. Éric Bergeron dépose le projet d’ordre du jour et en fait la lecture.

***Sur proposition de M. Guy Pilon, secondé par M. Allan Rutherford, il est proposé que l’ordre du jour soit accepté tel que déposé. Il est également proposé que les sujets impliquant nos invités spéciaux soient abordés prioritairement aux sujets réguliers de l’AGA.***

**Résolution AGA-16-07-03-02, adoptée à l’unanimité.**

# *ORDRE DU JOUR*

AGA-16-07-03-01 Ouverture de la réunion;

AGA-16-07-03-02 Lecture et adoption de l’ordre du jour;

AGA-16-07-03-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle tenue **le 5 juillet 2015**

AGA-16-07-03-04 Message du président M. Eric Bergeron et rétrospective des activités de l’année 2015-2016;

(Questions et commentaires)

AGA-16-07-03-05 Adoption du bilan du 31 mai 2016 et de l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 mai 2016;

(Questions et commentaires)

AGA-16-07-03-06 Participation de l’Association au RACELS;

AGA-16-07-03-07 Réglementation sur la conformité des fosses septiques;

AGA-16-07-03-08 Divers;

(Questions et commentaires)

AGA-16-07-03-09 Élection des administrateurs 2016-2017;

09.01 Nomination d’un Président d’élection

09.02 Nomination d’un Secrétaire d’élection

09.03 Postes vacants (3) et mise en candidature

Joan Hamel, Catherine Leduc et Steven Thompson.

09.04 Élection et proclamation des élu(e)s

AGA-16-07-03-10 Présentation par Mme Nancy Déziel et M. Serge Aubry des actions priorisées et de projets en cours;

(Questions et commentaires)

AGA-16-07-03-11 Plan directeur de l’eau (PDE), Ville de Shawinigan;

11.1 Présentation du PDE (Mmes Jescika Lavergne et Stéphanie Chabrun)

11.2 Suivi du PDE et projets d’études environnementales

AGA-16-07-03-12 Tirage des prix de présence;

AGA-16-07-03-13 Levée de l’assemblée.

**AGA-16-07-03-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle tenue le 5 juiLLET 2015**

Afin d’accélérer la procédure, M. Éric Bergerondemande qu’on lui accorde la dispense de lecture à haute voix du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle tenue le 5 juillet 2015.

Quelques questions sont posées en suivi au procès-verbal :

* **Entretien du rang St-Olivier** :

Une demande a été faite auprès de notre député. Un montant de 10 000$ a été accordé. Des réparations sont prévues pour l’été 2016,

* **Route du portage** :

Un résident mentionne que cette route aurait besoin d’une couche de gravier afin d’être davantage carrossable.

* **Route d’accès par le secteur St-Gérard** :

L’asphalte est détériorée à plusieurs endroits. Des réparations sont demandées.

* **Comité de travail sur l’environnement :**

Le comité a été formé mais le plan d’action n’est pas encore rédigé. Les membres du comité sont en attente du Plan Directeur de l’Eau (PDE) que la Ville s’apprête à adopter. Des questions sont posées sur l’opération de recensement des bateaux. Une discussion a lieu concernant la vocation du lac. Un riverain demande également s’il existe un règlement pour le nettoyage des coques de bateaux.

* Pr**ise d’eau potable :**

La Ville a l’intention de protéger le secteur de la prise d’eau potable en fixant des balises dans un rayon autour de la prise d’eau. La navigation et la baignade seront interdits à l’intérieur de la zone désignée.

* **Nouvelle réglementation au Camping :**

Des bouées d’amarrage sont installée sur la berge à droite de la plage.Quelques quais sont installés à gauche de la plage.Le Camping ne prévoit pas de débarcadère pour les visiteurs sur son territoire.Les quais et bouées d’amarrage sont réservés aux campeurs saisonniers.Les dirigeants du Camping demandent aux riverains s’ils auraient intérêt à ce qu’un quai soit aménagé pour accueillir les visiteurs riverains au lac.

La suggestion est rejetée à la majorité.

***Aucune correction au document n’étant requise, il est proposé par M. Michel Tremblay, secondé par Mme Léna Sauvageau que le procès-verbal de l’assemblée générale du 5 juillet 2015 soit adopté, tel que déposé*.**

**Résolution AGA-16-07-03-03**, **adoptée à l’unanimité**.

**AGA-16-07-03-04 MESSAGE DU PRÉSIDENT M. ÉRIC BERGERON ET RÉTROSPECTIVE DE L’ANNÉE 2015-2016**

M. Bergeron rappelle les principaux dossiers qui ont été traités par le CA au cours de l’année 2015-2016 :

* **RACELS :**

L’Association des résidents du Lac-des-Piles participe aux travaux menés par le RACELS (Regroupement des associations de cours d’eau et de lacs de Shawinigan). Ce nouveau groupe de travail souhaite faire pression sur la Ville et le Gouvernement afin de faire modifier les règles fixées pour établir la valeur des propriétés riveraines.

* **BVSM :**

Le BVSM (Bassin versant St-Maurice) est mandaté par la Ville pour réaliser différentes études qui conduiront à la rédaction du Plan directeur de l’eau (PDE).

* **PDE de la Ville de Shawinigan :**

La Ville produira son PDE au cours de la prochaine année. Le PDE proposera différentes stratégies pour préserver la qualité de l’eau du Lac-des-Piles qui est l’une des deux principales sources d’eau potable de la Ville.

* **Site WEB et réseaux sociaux :**

L’Association propose de revoir son site WEB afin de le rendre plus convivial et plus efficace. L’Association utilisera également les réseaux sociaux pour diffuser de l’information à ses membres.

* **Pollution visuelle :**

Les riverains sont sensibilisés à la problématique de la pollution visuelle générée par des lampadaires ou des projecteurs installés près du lac. Rappelons que si vous devez installer des lanternes pour assurer votre sécurité et celle de vos visiteurs, il est recommandé d’utiliser des projecteurs qui sont orientés vers le sol. Le lampadaire devrait être muni d’une coupole qui empêche la lumière d’être diffusée vers le ciel, vers le lac ou vers votre voisin. Le lac réfléchit beaucoup la lumière qui peut devenir dérangeante pour vos voisins.

* **Comité de travail sur l’environnement :**

Un comité de travail a été formé afin de cerner les principaux enjeux reliés à la protection de l’environnement. Le comité de travail relève du CA et peut s’adjoindre des personnes membres de l’Association qui désirent s’impliquer dans des projets à caractère environnementaux. M. Steven Thompson, membre du CA pilote ce comité de travail.

**AGA-16-07-03-05 Adoption du bilan au 31 mai 2016 et de l’état des résultats de l’exercice terminé le 31 mai 2016.**

M. Pierre Marchand dépose les documents qui présentent le bilan au 31 mai de même que l’état des résultats de l’exercice terminé le 31 mai 2016. M. Marchand fournit les explications au regard de ces documents et répond aux questions formulées. Les finances de l’Association se portent bien.

***Sur proposition de M. Marcel Genest, appuyé par Mme France Bellerive, le bilan au 31 mai 2016 de même l’état des résultats de l’exercice terminé le 31 mai 2016 sont adoptés tel que déposés.***

**Résolution AGA-16-07-03-04**, **adoptée à l’unanimité.**

**AGA-16-07-03-06 PARTICIPATION DE L’ASSOCIATION AU RACELS.**

Mme Joan Hamel nous représente au RACELS. Elle résume les principales démarches entreprises cette année.

* Adoption des statuts et règlements.
* Rencontres du CA au nombre de 4.
* Deux rencontres de travail avec les représentants de la Ville.
* Quelques comités de travail créés.
* Présence active lors des consultations sur les schémas d’aménagement.
* Plusieurs lacs et cours d’eau de notre région sont représentés au RACELS.

**AGA-16-07-03-07 RÈGLEMENTATION SUR LA CONFORMITÉ DES FOSSES SEPTIQUES.**

La Ville de Shawinigan va faire appliquer les différents règlements afin de s’assurer que les fosses septiques autour du Lac-des-Piles soient conformes et qu’elles ne mettent pas en danger la qualité de l’eau potable. Les études menées par le BVSM répertorient un certain nombre de fosses septiques qui devront être réaménagées en fonction des nouvelles normes environnementales.

**AGA-16-07-03-08 DIVERS**

* **8.1 Chemin du côté de Grand-Mère.**

Le sujet sera abordé lors de la présentation de notre conseillère municipale, Mme Nancy Déziel.

* **8,2 Embarcations moteur au Lac-des-Piles.**

M. Benoît St-Aubin souhaite déposer une résolution visant à restreindre l’utilisation des bateaux moteur à essence sur le Lac-des-Piles dans le contexte où le lac devient l’une des deux principales sources d’eau potable à la Ville de Shawinigan. Les embarcations à essence seraient interdites d’ici quelques années. Une période de sensibilisation et de transition permettrait de promouvoir d’autres alternatives davantage écologiques.

La proposition est débattue, le vote est demandé et la proposition est rejetée par les membres de l’Association.

***Sur proposition de M. Benoît St-Aubin, une résolution est déposée visant l’interdiction des bateaux à moteurs d’ici quelques années et leur remplacement pas des embarcations plus écologiques. La résolution prévoit également des mécanismes de transition afin promouvoir des alternatives à la navigation de bateaux à essence.***

**Résolution AGA-16-07-03-05**, **rejetée à majorité.**

* **8.3 Le Piler.**

M. Michel Tremblay suggère que le Pilier soit envoyé à tous les résidents autour du Lac. Le Piler a un rôle de sensibilisation et d’éducation. Il devrait donc être accessible à tous.

Le Pilier sera accessible sur le site WEB de l’Association.

* **8.4 Affichage des zones nautiques.**

M. Guy Pilon suggère d’afficher clairement les zones recommandées pour la pratique des sports nautiques motorisés.

La carte sera revue et corrigée et un partenariat avec la Ville sera demandé pour procéder à cet affichage.

* **8.5 Accès au Camping de la Baie-Martin**

Un riverain demande s’il serait possible d’accéder gratuitement au Camping pour rendre visite à un ami qui y séjourne.

Le Camping applique ses propres règlements en matière d’accès aux visiteurs.

Des vérifications doivent être faites en ce sens auprès du CA du Camping.

**AGA-15-07-05-09** **Élection des administrateurs 2015-2016**

M. Michel Tremblayagit à titre de Président d’Élection pour superviser la mise en nomination et procéder à l’élection de 3 postes d’administrateurs dont les termes viennent à échéance et doivent être comblés. M. Marcel Genest est nommé secrétaire d’élections Les postes laissés vacants sont ceux qui étaient occupés par Mme Catherine Leduc, M. Steven Thompson et Mme Joan Hamel.

M. Marcel Genest agira à titre de Secrétaire d’élection pour cet exercice. Voici un résumé des mises en candidature pour le CA 2015-2016.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Propositions | Acceptation | Refus |
| Catherine Leduc | X |  |
| Steven Thompson | X |  |
| Joan Hamel | X |  |
|  |  |  |

Trois membres ont donc été élus : Mme Catherine Leduc, M. Steven Thompson et Mme Joan Hamel se joindront aux 4 membres et 2 collaborateurs actuels du conseil d’administration de l’Association des résidants du Lac-des-Piles.

***Le résultat des élections du conseil d’administration pour l’année 2016-2017 a été accepté sur proposition de M. Isabelle.***

**Résolution AGA-16-07-03-06 adoptée à l’unanimité.**

**AGA-15-07-05-10 PRÉSENTATION PAR MME NANCY DÉZIEL DES ACTIONS PRIORISÉES ET DES PROJETS EN COURS;**

Mme Nancy Déziel, conseillère municipale du District de La Rivière, présente un exposé des principaux dossiers qui ont cheminé au cours de la dernière année :

* Les arbres ou branches qui nuisaient à la circulation à l’intersection du Chemin du Lac-des-Piles et du chemin du Portage ont été émondés à la satisfaction des résidents du secteur.
* Les fossés sur le Chemin du Portage ont été entretenus suite à une demande des résidents du secteur.
* Le projet d’aménagement de la future centrale de filtration ira de l’avant en 2016-2017. Les appels d’offre seront lancés à l’automne et les travaux sont prévus au printemps.
* Des modifications aux règlements de zonage sont prévues afin de limiter le développement de résidences en 2e rangée.
* Un budget annuel sera adopté afin de réaliser des travaux d’entretien récurrents autour du Lac.

**Période de questions :**

**Intervention 1 :** M. Patrice Trudel mentionne que des débris sont présents près du Chemin du Portage. Ils sont accumulés sur des terrains appartenant à la Ville.

**Intervention 2 :** M. Claude Bellerive rappelle que les bacs de récupération et les bacs de déchets sont souvent encombrés et que des déchets sont éparpillés au sol. Les bacs ne suffisent plus à la demande, principalement en période de pointe durant les vacances estivales. Il s’agit d’une source de pollution préoccupante.

**Intervention 3 :** M. Marcel Genest s’inquiète du fait que les opérations de déneigement sont parfois faites avec du sel sur le chemin du Lac-des-Piles. Lors de la fonte des neiges, du sel peut se retrouver dans le lac. Il y aurait de 10 à 15% de sel dans les agrégats.

De plus, il semble que les GPS ne font pas la distinction entre les numéros de rue qui sont de part et d’autre de la décharge du lac. Des interventions sont-elles possibles pour corriger cette situation?

Il est suggéré que la Ville améliore son affichage le long des différents chemins autour du lac. Une affiche pourrait être placée au début d’un chemin en détaillant tous les numéros civiques qui peuvent se trouver sur cette section de route.

**Intervention 4 :** M. Alexandre Marchand décrit un problème de sécurité sur le chemin du Lac-des-Piles après la Marina. Il y a un escarpement important juste avant d’arriver à la Baie Vincent. Il n’y a pas de mécanisme de protection à cet endroit où l’eau est très profonde.

**Intervention 5 :** M. Michel Tremblay souhaite que les résidents du Lac-des-Piles ne soient pas visés par une taxe spéciale concernant le nouveau projet de filtration des eaux. Comme les résidents ne peuvent bénéficier de ces installations, ils ne souhaitent pas en faire les frais. Il semble que cette taxe spéciale ne s’appliquera pas aux riverains du Lac-des-Piles.

**Intervention 6 :** M. Matthieu Beaumont demande quelle est la part de l’impôt foncier qui est attribuable aux résidents du Lac-des-Piles. N’y aurait-il pas lieu de créer un fonds spécial à partir des taxes élevées du secteur du Lac-des-Piles? Il semble que ce ne soit pas possible.

**Intervention 7 :** M. Benoît St-Aubin mentionne que des frais sont chargés pour la vidange des fosses septiques. Or, il y a eu interruption des services en raison d’une grève des employés chargés de la vidange des fosses. La ville et la compagnie ont été dans l’obligation de refaire les cédules en fonction de l’année où il n`y a pas eu de service. Cette interruption de service aura-t-elle un effet sur les frais annuels de vidange des fosses ? Il semble que les frais de vidange seront inchangés.

**Intervention 8 :** M. M. Patrice Trudel demande si la Ville a une stratégie d’inspection des fosses septiques. Mme Déziel mentionne que la Ville se prépare à adopter un PDE. Il y aura un plan d’action pour la mise aux normes des installations septiques au Lac-des-Piles. Il semble également que certains riverains ont procédé à des travaux d’empierrement en bordure du lac. Il semble que ces empierrements se font sans permis. En ce moment, la Ville gère les plaintes et les demandes de vérifications. Il n’y a pas eu de demande de permis pour l’enrochement des rives.

**Intervention 9 :** M. Matthieu Beaumont demande s’il est encore permis de construire des hangars ou cabanes à bateaux. Les nouvelles constructions ne sont pas permises mais les rénovations le sont.

**Intervention 10 :** Un riverain demande si l’arrosage pour contrôler les insectes piqueurs sera fait cet été au Lac-des-Piles. Ce sera le cas et il faut communiquer avec la firme GDG si un problème persiste dans un secteur.

**AGA-16-07-03-11 PLAN DIRECTEUR DE L’EAU (PDE), VILLE DE SHAWINIGAN.**

**11.1 Présentation du PDE**

M. Jean-Philippe Baril et Mme Jescica Lavergne présentent un portrait diagnostic du bassin versant du Lac-des-Piles. Le mandat avait été confié au BVSM par la Ville de Shawinigan. Les données présentées aux riverains sont très instructives et permettent de constater que le lac se porte bien mais qu’il n’est pas à l’abri d’une détérioration si des mesures de précaution ne sont pas prises. Toutes les données recueillies permettront à la Ville de rédiger un plan directeur de l’eau dans la prochaine année.

M. Gingras n’étant pas disponible pour la rencontre, il est remplacé par M. Jean-Philippe Baril-Boyer qui présente un résumé du Plan directeur sur la gestion de l’eau. La phase 1 du projet contient un ensemble de moyens qui seront mis de l’avant dans les prochains mois :

* Portrait et diagnostic du Bassin versant du Lac-des-Piles;
* Gestion intégrée de l’eau potable qui permettra d’harmoniser les actions et de développer un concept de gestion participative;
* Élaboration d’un Plan directeur de l’eau en partenariat avec la Ville de Shawinigan et l’Association des résidents du Lac-des-Piles;
* Échantillonnage qui contiendra des analyses fréquentes de l’eau;
* Établissement de balises pour la préservation de la qualité de l’eau;
* Vulgarisation scientifique qui permettra à tous de suivre le déroulement des travaux.

Nous tenons à remercier M. Baril-Boyer pour sa disponibilité et pour la qualité de sa présentation devant les membres de l’Association.

**AGA-16-07-03-12 TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE (certicicats-cadeaux)**

Le tirage a permis à des participants de mériter des prix de présence tels que parties de golf avec kart et des bons d’achat à la pépinière.

Nous tenons à remercier nos généreux commanditaires qui contribuent à assurer le succès de notre AGA.

**AGA-16-07-03-13 MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

Éric Bergeron souhaite un bon été à tous les membres présents et remercie nos invités.

***L’ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Michel Tremblay, secondé par Mme Suzanne Fortin, la séance est levée à 13h00.***

**Résolution AGA-13-07-03-07**, **adoptée à l’unanimité.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Éric Bergeron, président Claude Leclerc, secrétaire